TARIFS DES ADHÉSIONS

Année Naissance	Catégorie	Adhésion à l'AL Châteaulin HB (éligible à une déduction fiscale*) 46,00€	Coût activités	Part instances Ligue et FFHB	Total à payer	Tarif après déduction fiscale ou tarif non imposable	CHÈQUES COMPLÉMENTAIRES Chèques de caution :
2006 et +	Seniors ne souhaitant pas faire de service à la salle **	70,00	148,00	103,00	321,00	275	Maillot: 100 € Tombola : 20 €
2007 et +	+ 16 Ans		88,00	103,00	261,00	215	Maillot: 100 € Tombola : 20 € Mutation 140 € Service 60 €
2008 à 2012	12/16 Ans		81,00	80,00	231,00	185	Maillot: 100 € Tombols : 20 € Mutation 95 €
2013 à 2018	-12 Ans		52,00	64,00	186,00	140	Maillot: 100 € Tombola : 20 €
2019 à 2021	Baby		48,00	38,00	156,00	110	Tombola : 20 €
Loisirs			56,00	50,00	176,00	130	Tombola : 20 €
Handfit			56,00	50,00	176,00	130	Tombola : 20 €
Dirigeant et parents de licenciés		Libre***	0,00	de 22 à 102 offerte	Libre***		Tombola : 20 €

* Le montant facultatif de votre adhésion à l'AL Châteaulin HB est déductible de vos impôts (66% du montant de l'adhésion). *Faire un chèque à part encaissé avant le 31/12/2024* Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'association, des frais de dossier de 40€ seront ajoutés au montant de la licence (soit Coût activité + Part Instances + 40€) Si vous n'êtes pas imposable et que vous souhaitez tout de même adhérer à l'association, le coût d'adhésion sera réduit à 24€ (soit Colonne Bleue)

** La bonne marche du club nécessite la présence de nombreuses ressources à l'occasion des rencontres.

Si vous ne souhaitez pas être appelé pour rendre ce service (3 fois minimum dans l'année), le coût de l'adhésion est majoré de 60 €. Pour les autres, un chèque de caution du même montant vous sera demandé. Ce chèque sera détruit si vous répondez favorablement aux demandes de service, dans le cas contraire, il sera encaissé.

*** Nous offrons leur licence à toutes les personnes (entraîneurs, coachs, arbitres, membres du Conseil d'Administration) qui s'investissent dans la vie du club. Ces personnes peuvent néanmoins verser une cotisation libre, assimilable à du mécénat, qui sera déductible des impôts à hauteur de 66%.

**** RABAIS de 20€ est consenti / licence supplémentaire pour une même famille dans la limite de 40€ max

***** TOMBOLA de 20€ : pour tous les licenciés *(2 par famille)* encaissé lors de la tartiflette du club fin 2024 / début 2025. L'argent de la vente restante acquise au licencié

****** CAUTION MAILLOT 100€ : pour tous les licenciés (nés à partir de 2013) sera détruit lors de la restitution de l'équipement donné en début de saison

MOYENS DE PAIEMENT

- Chèques, chèques vacances et chèques sports ANCV en cours de validité acceptés
- Les chèques "Up Sport et Loisirs" et tout autre chèque ne sont pas acceptés
- Payable en plusieurs fois : indiquer les dates d'encaissement au dos de chaque chèque
- PASS'SPORT : jeunes nés entre le16/09/06 et le 31/12/18 bénéficiaires de l'ARS 2024 permet, sous condition de ressources, de bénéficier d'une remise de 50 € (Fournir le code reçu)